

Conseil Régional : subvention à ST Micro !

STM*Microelectronics* (STM) est une société internationale de droit hollandais mais d'origine française et italienne, dont le siège opérationnel et exécutif est situé en Suisse.

L'usine de Crolles en Isère de STM emploie 5000 personnes et participe très activement à la renommée de la filière microélectronique, fleuron de la région grenobloise.

Cette société a lancé un programme pour développer les puces de l'avenir et doubler à terme sa production.

L'investissement serait de **3 milliards d'euros dont 1,1 milliard d'argent public**. 600 millions seraient apportés par l'Europe et 500 millions par la France dont **100 millions apportés par la Région Rhône Alpes et l'Isère**.

Nos instances publiques investissant dans une filière d'avenir, c'est une bonne surprise. On avait plutôt l'habitude de voir nos dirigeants favoriser les entreprises perdues d'avance et les actions coûteuses sans retour financier. On est prêt à adhérer à un tel projet.

Néanmoins quelques pensées critiques nous tenaillent.

Le financement est intégralement réalisé avec les impôts et taxes prélevés sur les entreprises et les particuliers avec au passage une ponction non négligeable pour rémunérer les fonctionnaires qui gèrent la répartition des fonds.

S'agit-il d'un investissement avec retour d'un bénéfice comme pour de l'argent privé, ou simplement d'une dépense ?
Connaissant nos élus qui ne savent bien gérer que leurs revenus personnels, il semble que la 2ème hypothèse soit la vraie.

Enfin, on aurait pu penser qu'une multinationale performante qui a son siège en Suisse, échappant fiscalement à l'Etat français, puisse se développer par ses propres moyens sans faire appel à l'argent public.